



COMMENTAIRES REÇUS

Consultation sur la légalisation du cannabis au Nunavut

Gouvernement du Nunavut
Mai 2018

Table des matières

Résumé	ii
Remerciements	ii
Contexte	1
Processus de consultation du public.....	1
Commentaires reçus	3
Principaux objectifs du gouvernement du Nunavut	3
Pour soutenir des choix sains et éclairés sur le cannabis	4
Santé mentale et toxicomanie	7
Âge minimal requis pour la possession et la consommation.....	10
Limite de possession personnelle	11
Possession chez les jeunes.....	11
Culture du cannabis à domicile.....	12
Rôle des concierges et des propriétaires d’immeubles	13
Consommation dans les lieux publics	14
Établissements licenciés pour le cannabis	15
Interdiction et rôle des municipalités	15
Sécurité au travail	17
Conduite avec facultés affaiblies	17
Exécution.....	18
Puissance et disponibilité du cannabis	18
Vente et distribution.....	19
Taxation et revenus	20
Maltraitance des personnes âgées	20
Pauvreté et faim.....	21
Prix	22
Possession et consommation à l’extérieur du Nunavut	23
Publicité et emballage.....	23
Vocabulaire et terminologie	24
Nécessité de tenir plus de rencontres en personne	24
Réconciliation.....	25
Conclusion.....	29

Résumé

En 2017, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il prévoyait de légaliser la possession et la consommation de cannabis dans tout le pays d'ici l'été 2018. Selon la loi proposée, les provinces et territoires sont responsables de prendre les décisions et d'établir les règles relatives à certaines questions de légalisation du cannabis sur leur territoire de compétence.

Les objectifs principaux du gouvernement du Nunavut (GN) sont les suivants :

- Veiller à la santé et à la sécurité des Nunavummiuts, surtout des jeunes.
- Prendre des mesures pour assurer la distribution sécuritaire du cannabis aux adultes.
- Contrer la vente du cannabis sur le marché noir du Nunavut.
- Sensibiliser le public aux risques associés au cannabis.

Entre janvier et mars 2018, le GN a mené des consultations auprès de la population et des intervenants nunavummiuts dans 11 localités. Les Nunavummiuts des quatre coins du territoire ont également été invités à donner leur opinion en remplissant des formulaires de rétroaction, distribués dans les centres de santé et les bureaux de la Division du soutien du revenu ou par les agents de liaison du gouvernement. Il était également possible de télécharger le formulaire en ligne et de l'envoyer par la poste ou par courriel au GN à l'adresse (cannabis@gov.nu.ca).

L'objectif principal de ces consultations était de faire participer les Nunavummiuts à l'élaboration du cadre réglementaire du territoire et de déterminer les possibilités et les préoccupations des Nunavummiuts en ce qui concerne la légalisation du cannabis.

Le présent rapport expose un résumé des commentaires exprimés par les Nunavummiuts lors des consultations sur la légalisation du cannabis. Tous les efforts nécessaires ont été faits pour que les points de vue diversifiés des participants y soient illustrés. Par souci de clarté, le présent rapport ne présente pas tous les commentaires; il met en évidence les problèmes soulevés et les opinions exprimées le plus souvent dans l'ensemble des collectivités.

Remerciements

Le gouvernement du Nunavut (GN) aimerait remercier toutes les personnes, les collectivités et les organisations qui lui ont fait part de leurs réflexions, idées et expériences personnelles pendant les consultations sur le cannabis.

Contexte

Le gouvernement du Canada prévoit légaliser le cannabis partout au pays d'ici l'été 2018. La Loi sur le cannabis et ses règlements régiront la culture, la production et la vente des produits de cannabis au Canada. L'adoption du projet de loi aurait d'importantes répercussions juridiques et politiques pour le Nunavut ainsi que pour les autres provinces et territoires.

Le projet de loi canadien offre aux provinces et aux territoires une certaine latitude sur certains points, dont l'âge minimum requis pour l'achat (il doit cependant être de 18 ans minimum), le modèle de vente et de distribution ainsi que la culture à domicile.

Le GN doit mettre en place son propre système de contrôle du cannabis dans le territoire. Reconnaissant l'importance de faire participer les Inuits et les autres Nunavummiuts à l'élaboration des politiques sociales importantes, le GN les a activement consultés à ce sujet.

Processus de consultation du public

À la fin de 2017, le GN a élaboré une proposition portant sur la vente et la consommation de cannabis au Nunavut après la légalisation, intitulée *Règlementation du cannabis au Nunavut : une proposition aux fins d'examen et de discussion*. De fin janvier à fin mars 2018, le GN a mené des consultations auprès des Nunavummiuts de 11 localités situées dans les trois régions du territoire.

Les objectifs étaient les suivants :

- Inciter les collectivités, les intervenants et les parties intéressées à faire part de leurs commentaires sur l'élaboration des lois et des règlements.
- Assurer une communication continue durant et après le processus législatif initial.
- Veiller à ce que la loi et ses règlements soutiennent les objectifs stratégiques de l'initiative.
- Inciter les collectivités et les intervenants à définir leurs propres priorités en matière de légalisation du cannabis.
- Rencontrer des personnes ayant différents points de vue sur l'initiative, y compris celles qui s'y opposent, pour favoriser une communication positive et prendre note de leurs idées et préoccupations.
- Veiller à ce que cette loi respecte les priorités du gouvernement, les principes des Inuit Qaujimagatuqangit (IQ) et les valeurs traditionnelles inuites.

Le GN a organisé des réunions publiques et des rencontres d'intervenants à Iqaluit, à Cape Dorset, à Kimmirut, à Igloolik, à Arctic Bay, à Rankin Inlet, à Arviat, à Coral Harbour, à Cambridge Bay, à Kugluktuk et à Kugaaruk. Ces collectivités ont été sélectionnées parce qu'elles constituent un mélange de localités de différentes tailles, de centres régionaux et de modèles différents au regard de la Loi sur les boissons alcoolisées.

Les Nunavummiuts pouvaient donc faire part de leurs commentaires aux réunions publiques, mais également en les faisant parvenir au GN par la poste ou par courriel à l'adresse cannabis@gov.nu. Les commentaires pouvaient aussi être transmis par d'autres intervenants, comme les gouvernements municipaux. Il était également possible de se procurer le formulaire de rétroaction dans les centres de santé et les bureaux de la Division du soutien du revenu et auprès des agents de liaison du gouvernement.

Dans le cadre de leur travail, des membres de l'équipe de réduction du tabagisme du ministère de la Santé se sont aussi rendus dans certaines localités, dont Clyde River, Grise Fiord et Pond Inlet, en janvier et en février 2018. Ils y ont rencontré des groupes de parents et de jeunes, avec lesquels ils ont discuté de la légalisation du cannabis.

Le GN a également envoyé une lettre au maire et à l'agent principal de communication de chaque localité pour les informer des consultations et les inviter à lui faire part de leur opinion.

Les sujets abordés pendant les consultations étaient les suivants :

- Objectifs principaux du GN
- Éducation et promotion de la santé
- Âge minimal requis
- Limite de possession personnelle
- Culture à domicile
- Rôle des concierges et des propriétaires d'immeubles
- Consommation dans les lieux publics
- Rôle des municipalités
- Établissements licenciés pour le cannabis
- Conduite avec facultés affaiblies
- Contrôle gouvernemental
- Points de vente et vente en ligne
- Publicité et emballage

Dans l'ensemble, le GN a consulté des personnes, des organisations et des groupes très variés, dont :

- des aînés;
- des maires et des représentants municipaux;
- des travailleurs de première ligne en santé;
- des groupes jeunesse;
- des membres de la GRC;
- des enseignants et des administrateurs scolaires;
- des comités sur le mieux-être communautaire;
- des associations municipales d'habitation;
- le bureau du tuteur public;
- la Commission des licences d'alcool du Nunavut;
- le Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse;
- des refuges locaux;
- des organismes communautaires.

Commentaires reçus

La section qui suit donne un aperçu des commentaires reçus dans le cadre des consultations sur le cannabis. Même si le présent document ne contient pas tous les commentaires émis, nous avons essayé de présenter les différentes opinions des Nunavummiuts sur les questions les plus souvent soulevées par l'ensemble des collectivités.

Principaux objectifs du gouvernement du Nunavut

Le document de proposition du GN a défini quatre grandes priorités pour l'élaboration d'un système de contrôle du cannabis au Nunavut :

- Veiller à la santé et à la sécurité des Nunavummiuts, surtout des jeunes.
- Prendre des mesures pour assurer la distribution sécuritaire du cannabis aux adultes.
- Contrer la vente du cannabis sur le marché noir du Nunavut.
- Sensibiliser le public aux risques associés au cannabis.

La plupart des participants¹ se sont dits d'accord avec les principaux objectifs du GN.

« D'accord avec les objectifs principaux du GN : santé, sécurité, marketing et sensibilisation. »

– Arviat

Un des participants a proposé au GN un objectif supplémentaire :

« Si c'est légalisé au Nunavut, il faudrait tenir compte du savoir inuit. »

– Arctic Bay

Il est également important de noter que quelques participants ont manifesté de l'inquiétude quant à l'efficacité des objectifs proposés :

« Il me semble que vos quatre objectifs sont les mêmes depuis 40 ans. Malheureusement, je n'ai pas beaucoup d'espoir. Je vous lève mon chapeau si vous en avez. »

– Iqaluit

¹ Le terme « participant » désigne toutes les personnes et tous les groupes qui ont participé aux consultations sur le cannabis et ont émis des commentaires, y compris lors des réunions publiques et des rencontres d'intervenants, ou par l'intermédiaire de fiches et de courriels envoyés au GN.

« Je n'arrête pas de penser au premier point : veiller à la santé et à la sécurité des Nunavummiuts, surtout des jeunes. Je ne pense pas que ces mesures soient suffisantes pour protéger les jeunes. Tout ce que je vois, c'est l'énoncé sur l'âge minimal requis. On devrait peut-être y inclure le rôle des services sociaux, des aînés, de l'éducation, de la justice et de la santé. Nous n'avons pas le choix, alors autant profiter de l'occasion pour nous améliorer. Ces mesures ne sont pas suffisantes. Je comprends votre intention, mais je ne vois rien de concret. »

– Iqaluit

Pour soutenir des choix sains et éclairés sur le cannabis

La grande majorité des participants ont souligné le besoin d'améliorer les connaissances et la sensibilisation en ce qui concerne les répercussions de la consommation de cannabis sur la santé et la société, en particulier sur les enfants, les jeunes, les femmes enceintes et les autres groupes plus vulnérables aux conséquences néfastes du cannabis.

Avec des connaissances et une sensibilisation accrues, les Nunavummiuts peuvent faire des choix sains et éclairés en ce qui concerne leur

« Les pays qui ont légalisé le cannabis ont vu leur taux de criminalité diminuer. Plus la légalisation est en vigueur depuis longtemps, moins les gens consomment, parce qu'ils connaissent de mieux en mieux le sujet. Tout passe par l'éducation. La priorité absolue devrait être de sensibiliser la population, de l'informer des dangers, mais aussi des bons côtés du cannabis. Tout passe par l'éducation. »

– Cambridge Bay

« L'aspect sensibilisation est important, parce qu'on aura besoin d'enseigner aux gens comment consommer intelligemment. Le temps presse. Il est important de sensibiliser les enfants, parce que la marijuana est illégale en ce moment, mais quand ce ne sera plus le cas ils penseront que ce n'est pas grave d'en consommer. »

– Igloolik

« La sensibilisation... nous ne savons pas comment sensibiliser les personnes qui consomment du cannabis. Nous n'en avons aucune idée. Dès l'enfance, la prévention est cruciale. »

– Arviat

« Je travaille avec de jeunes enfants et des bébés. La sensibilisation visera-t-elle aussi les jeunes mamans qui consomment du cannabis? »

– Cambridge Bay

« Si n'importe qui peut acheter du cannabis, alors les jeunes des collectivités le feront probablement. Il faudra examiner la question comme il faut, parce que nous entendons des histoires regrettables sur la consommation abusive de cannabis. »

– Cambridge Bay

Les participants sont d'avis que la plupart des jeunes ne connaissent pas les risques associés à la consommation précoce de cannabis. Les messages ayant pour cibles la santé et la sensibilisation adaptés aux groupes d'âge pourrait aider à améliorer la sensibilisation.

« Nous devons reconnaître l'importance de fournir des renseignements exacts pour entraîner une réduction des méfaits. Pour toutes les gammes d'âges, il doit y avoir des programmes qui ne sont pas conditionnés par la peur. »

– Cambridge Bay

« Dissipons les mythes persistants sur la marijuana. »

– Arviat

« Beaucoup de jeunes disent qu'ils consomment du cannabis parce que tout le monde le fait. Il serait très important d'enseigner aux élèves des écoles primaires et secondaires les répercussions que le cannabis peut avoir sur eux. Si c'est un usage à des fins récréatives, cela peut aller, mais si la consommation devient excessive, ce sont la collectivité et la famille qui en souffrent. »

– – Igloolik

« Beaucoup de personnes ne sont pas en mesure de faire des choix responsables; l'éducation et la promotion de la santé leur permettront de décider en toute connaissance de cause si elles souhaitent en consommer. »

– Cambridge Bay

Les messages sur la santé doivent cibler certains groupes, en particulier les jeunes, et être facilement accessibles. Les participants ont encouragé le GN à utiliser diverses plateformes pour en assurer la transmission :

« En ce qui concerne l'éducation, avez-vous pensé à inclure la sensibilisation dans les programmes d'études? Il est important de renseigner les enfants très tôt, avant qu'ils ne deviennent adolescents. »

– Rankin Inlet

« Certains Nunavummiuts n'ont accès ni à internet ni à la télévision. La radio est le meilleur moyen de transmettre l'information. »

– Rankin Inlet

« Renseignez les jeunes à l'école. Communiquez avec la direction et transmettez l'information. Pendant l'été, les jeunes organisent des ateliers; amenez les conseils de jeunes à participer, attirez leur attention par les arts ou demandez-leur ce qui les intéresse. Mettez en place des initiatives dirigées par les jeunes. Ils peuvent aussi être des intervenants. Demandez-leur de faire des recherches sur les conséquences négatives du cannabis et de présenter leurs observations. »

– Arviat

« Créez une application. Concevez une application et demandez-leur [aux jeunes] de l'installer sur leur téléphone. »

– Arviat

« Le programme doit être adapté au Nunavut et viser les jeunes... Les dépliants ne suffiront pas! Votre approche pour les [infections sexuellement transmissibles] n'était pas efficace. Les renseignements doivent être transmis par l'intermédiaire des médias numériques et être dynamiques, nuancés et fondés sur des données probantes pour intéresser les élèves du secondaire. »

– Iqaluit

Bien des membres des collectivités ont souligné la nécessité que l'éducation et la sensibilisation se fassent en personne plutôt que par écrit.

« Pas d'affiches, s'il vous plait! C'est vraiment insultant et paternaliste. »

– Rankin Inlet

« Tout le Nunavut pourra [se] procurer [du cannabis]. Est-ce qu'il y aura une personne-ressource dans chaque localité? Les jeunes vont apprendre et voir tout ça. »

– Coral Harbour

« Je pense qu'on devrait organiser quelque chose dans tout le territoire : vous devriez envoyer des gens nous parler dans toutes les localités en même temps. Organisez une séance d'information à l'échelle du territoire qui permettrait à plus de gens de comprendre ce qui se passe. »

– Cambridge Bay

« Mettons l'information plus en évidence, organisons des ateliers, instaurons quelque chose. »

– Kugaaruk

Quelques participants souhaitent que la promotion de la santé et l'éducation reflètent les Inuit Qaujimajatuqangit :

« Je fais du travail de proximité; je discute des effets de l'alcool à la radio. Et après, les gens de la collectivité réagissent négativement. Même si on leur apprend ses effets sur la santé mentale, on dirait qu'ils ne veulent rien entendre. Il faut utiliser les principes des IQ pour véhiculer l'information. »

– Cambridge Bay

Santé mentale et toxicomanie

Les Nunavummiuts ont mentionné à plusieurs reprises la prestation des services en toxicomanie et en santé mentale ainsi que leur accessibilité à travers le territoire. De nombreux participants ont soulevé des questions et des préoccupations concernant les effets du cannabis sur la santé mentale et le bien-être :

« Est-ce qu'on s'est demandé quels effets le cannabis pouvait avoir sur les personnes atteintes de maladies mentales, ou s'il pouvait exacerber leurs symptômes? »

– Cape Dorset

« Ce ne sont pas les drogues qui rendent les gens dépendants. Il doit y avoir une vulnérabilité sous-jacente, un traumatisme. »

– Kugluktuk

« Je pense que c'est bien qu'on en parle, parce que le cannabis est déjà présent dans la collectivité, mais on n'en discute jamais. Ça a toujours été caché, mais maintenant on consulte les collectivités parce que ça deviendra bientôt légal, et ça permet aux gens d'en parler ouvertement. »

– Igloolik

« Nous avons déjà dit à de nombreuses reprises que nous avons besoin d'un travailleur en santé mentale. Nous l'avons répété de nombreuses fois. Je ne dis pas que nous devons attendre du gouvernement qu'il s'occupe de tout, mais nous avons besoin de plus de ressources dans notre localité. »

– Kugluktuk

Les participants ont exprimé leurs inquiétudes quant à la disponibilité et à l'accessibilité des services en toxicomanie et en santé mentale ainsi qu'à la planification à l'échelle de la collectivité :

« Mon frère a commencé à consommer de la drogue à l'âge de 10 ans... J'ai essayé d'obtenir l'aide des services sociaux et de la GRC pour l'envoyer suivre un traitement, mais ils m'ont dit qu'il devait décider lui-même s'il voulait recevoir de l'aide. »

– Coral Harbour

« Nous n'avons pas de ressources; nous n'avons pas beaucoup de travailleurs en santé mentale. »

– Kugluktuk

« Les infirmières en santé mentale sont-elles prêtes à aider les personnes qui souffrent des effets du cannabis sur leur santé mentale? Prendront-elles le temps de s'occuper d'elles? »

– Igloolik

« Peu d'options s'offrent aux toxicomanes qui souhaitent obtenir de l'aide, et pourtant nous savons que les problèmes sont nombreux. »

– Rankin Inlet

Les participants ont souligné la nécessité d'effectuer d'autres recherches concernant les effets du cannabis sur la santé mentale et sur la toxicomanie :

« Je me demande s'il existe des recherches qui associent la consommation de cannabis aux pensées suicidaires. Qu'est-ce qui arrive aux grands consommateurs de cannabis qui n'ont plus accès à leur drogue? »

– Rankin Inlet

« Il aurait été bien que le gouvernement fédéral et le GN fassent des recherches et donnent des ateliers sur les effets du cannabis, de l'alcool et du tabac sur l'organisme, comme ils l'ont fait pour le tabac. »

– Kugaaruk

« Faites des recherches sur la santé des Inuits; nous avons besoin de plus de statistiques ou d'une étude longitudinale. »

– Iqaluit

Quelques participants se sont demandé pourquoi on légalisait le cannabis alors qu'on sait qu'il présente des risques associés aux troubles mentaux et à la psychose, en particulier chez les jeunes qui commencent à en consommer tôt (pour en savoir plus sur le sujet, voir la section sur l'âge minimal requis pour la possession et la consommation) :

« En tant que membre de la communauté, je trouve ça décevant. Vous dites que [le cannabis] peut causer des problèmes de santé mentale, et après vous annoncez que vous le légalisez. »

– Cambridge Bay

« C'est comme si le gouvernement fédéral voulait encourager nos enfants à en consommer avec la légalisation. Il les écarte du droit chemin et leur détruit le cerveau. »

– Coral Harbour

Les participants ont clairement exprimé leur désir d'avoir accès à un établissement de traitement des toxicomanies dans le territoire :

« Dix-neuf ans après la création du Nunavut, le GN travaille encore à fonder des établissements pour les toxicomanes. Combien d'années devons-nous encore attendre? »

– Coral Harbour

« Nous avons vraiment besoin d'un centre de traitement ouvert à tous ceux qui sont aux prises avec des problèmes sociaux ou un traumatisme et qui ont besoin d'aide. Il est essentiel qu'il soit ouvert toute la journée. »

– Arctic Bay

« Nous n'avons pas de centre de traitement au Nunavut. Il faut commencer par en ouvrir un, qui s'occuperait de l'alcool, du cannabis ou de toutes sortes de drogues. C'est par

cela qu'il faut commencer, parce que bien des gens au Nunavut en ont besoin. J'aimerais que le territoire ouvre son premier centre de traitement des toxicomanies officiel avant la légalisation du cannabis. »

– Rankin Inlet

« Que font le GN et le gouvernement fédéral pour ouvrir des établissements, en particulier pour ceux qui n'ont jamais quitté le Nunavut? Nous devons les envoyer aux quatre coins du pays, là où se trouvent les établissements pouvant aider les personnes qui en ont désespérément besoin. Ces programmes ne tiennent pas compte du savoir traditionnel. Nous leur faisons plus de mal que de bien en les isolant. Le fait de devoir quitter le territoire pour obtenir de l'aide génère de l'anxiété, et beaucoup d'autres choses entrent en jeu. Quels sont vos plans pour la création d'un établissement au Nunavut? »

– Rankin Inlet

Quelques participants ont souligné que le personnel des centres de santé communautaires devrait recevoir davantage de soutien et de ressources :

« Nous sommes en train d'épuiser complètement notre personnel [de santé mentale]. [C'est] difficile de travailler sans soutien... Ces gens ont besoin de soutien. [Les membres du personnel] aussi ont une vie, et nous ne voulons pas qu'ils s'épuisent. Il faut trouver un juste milieu. »

– Kugluktuk

Âge minimal requis pour la possession et la consommation

La plupart des participants étaient d'accord pour dire que l'âge minimal requis pour la possession et la consommation de cannabis devrait être supérieur aux 18 ans proposés par le gouvernement fédéral. Beaucoup d'entre eux ont indiqué que 19 ans semblait être un âge approprié, puisque c'est l'âge auquel on permet l'achat d'alcool et de tabac.

Toutefois, certains participants avaient une préférence marquée pour un âge minimal de 21 ans (avec des restrictions sur la puissance jusqu'à 25 ans). Ils ont affirmé que 19 ans n'était pas un âge approprié, parce que la recherche indique que la consommation de cannabis avant l'âge de 25 ans (âge auquel le développement du cerveau s'achève) peut nuire au développement du cerveau.

« On sait que le développement du cerveau s'achève à 25 ans, alors pourquoi propose-t-on que l'âge minimal soit 19 ans? Mon ainé aura bientôt 18 ans. Je lève les bras au ciel; »

l'idée même me dépasse. On connaît les risques pour la santé mentale, alors pourquoi fixer l'âge minimal à 19 ans quand on sait que ce serait plus sécuritaire à 25 ans? »

– Arviat

« Vous proposez de fixer l'âge minimal à 19 ans. Nous nous y opposons fermement, parce que l'Association médicale canadienne a conclu que le développement du cerveau ne prenait fin qu'à 25 ans environ. Nous recommandons que l'âge minimal soit fixé à 21 ans, et que la puissance du produit vendu aux moins de 25 ans soit contrôlée. »

– Iqaluit

Limite de possession personnelle

Le projet de loi du gouvernement fédéral a fixé à 30 grammes de cannabis séché la limite de possession personnelle. Certains participants craignent que cette limite ne soit trop élevée :

« Les règles ont-elles déjà été établies? Comment en est-on arrivé à la limite de 30 grammes? Est-ce que c'est par semaine, par mois? Ça semble trop. »

– Coral Harbour

Beaucoup de participants ont souligné la nécessité d'établir une limite pour la quantité de cannabis conservée à domicile, ou achetée en une fois ou à l'intérieur d'une période donnée :

« Imposer une limite sur la quantité qu'on peut acheter à la fois ou garder chez soi aiderait ceux qui sont incapables de se restreindre. »

– Kugluktuk

Possession chez les jeunes

Le projet de loi du Canada permet aux personnes de moins de 18 ans d'avoir en leur possession jusqu'à cinq grammes sans faire l'objet d'une accusation au criminel; la plupart des participants étaient en accord avec cette proposition. Toutefois, beaucoup estiment que les jeunes devraient subir des sanctions qui les décourageraient de posséder du cannabis ou d'en consommer (p. ex., confiscation du cannabis, service communautaire, participation obligatoire à des ateliers sur le cannabis et ses effets sur la santé) :

« En ce qui concerne la limite de possession fixée à cinq grammes pour les jeunes, je crois que la décriminalisation protège leur avenir. Mais avec cette règle, nous reconnaissons aussi que ça arrivera. Cela signifie que les jeunes consommeront du cannabis. Est-ce que la GRC sera capable de faire le nécessaire, compte tenu de ses effectifs limités dans nos collectivités? »

– Cape Dorset

« Les jeunes ne devraient pas être autorisés à avoir cinq grammes sur eux sans s'exposer à une sanction. Leur permettre d'en avoir, peu importe la quantité, revient à cautionner la consommation de cannabis chez les jeunes. »

– Arviat

La possession et la consommation de cannabis chez les jeunes en général inquiètent beaucoup de participants, et plusieurs ont rapporté des cas de consommation de cannabis par les jeunes de la collectivité :

« Je conduis un autobus scolaire. J'observe des enfants qui n'ont pas 10 ans fumer des cigarettes dès qu'ils sortent après l'école. Si le cannabis n'est plus illégal, je crains que les enfants commencent à consommer des bouts de joints. Les cigarettes sont réservées aux 19 ans et plus, et pourtant les enfants en fument. »

– Arctic Bay

« Je m'inquiète surtout pour les jeunes. S'ils ont accès à du cannabis à la maison, les jeunes et les enfants risquent davantage d'arriver à l'école dans un état high. »

– Kimmirut

« Je me demande comment je vais sensibiliser les enfants à l'école primaire, comment on va leur en parler. Est-ce qu'il existe des stratégies de normalisation? Ou est-ce que c'est trop tôt pour eux? »

– Igloolik

Culture du cannabis à domicile

Selon le projet de loi du gouvernement fédéral, il serait permis aux particuliers de cultiver leur propre cannabis jusqu'à concurrence de quatre plants par résidence. La plupart des participants s'inquiètent des risques associés à la culture à domicile (p. ex., humidité excessive, moisissure, risque d'incendie, risque d'exposition pour les enfants) :

« Les adultes peuvent fumer du cannabis et en faire pousser à la maison. Comment protégeront-ils leurs jeunes enfants s'ils ont déjà des problèmes d'alcool et de tabac, en plus de la marijuana? »

– Cambridge Bay

« Je m'oppose à la culture à domicile. J'aimerais mieux que ça se fasse dans une serre, à l'écart de la maison, parce que c'est dangereux. C'est dangereux de faire ça devant les enfants. C'est dangereux pour leur cerveau — pensez à la fumée secondaire. Il faut rappeler à tous que la fumée secondaire peut être vraiment dangereuse pour les enfants de la maison. »

– Kimmirut

« Est-ce que la culture à domicile sera différente pour ceux qui ont des enfants? »

– Arviat

« Les lampes qu'on utilise pour la culture [...] peuvent créer de l'humidité, et donc de la moisissure. Comment la Société d'habitation du Nunavut résoudra-t-elle ce problème de santé? »

– Kimmirut

Quelques participants ont tout de même indiqué qu'un accès facile au cannabis par l'intermédiaire de sources légales permettrait de réduire les méfaits :

« Améliorer l'accès au cannabis pourrait réduire les méfaits en incitant les gens à se tourner vers le cannabis plutôt que l'alcool. »

– Iqaluit

« Le projet de légalisation du cannabis présenté par le gouvernement me plaît. Une chance qu'on peut en faire pousser... C'est vraiment mieux que l'alcool, parce que ça a un effet calmant. »

– Kimmirut

Rôle des concierges et des propriétaires d'immeubles

Beaucoup de participants ont fait remarquer que la consommation de cannabis posait problème dans les logements sociaux et les habitations à logements multiples à cause de l'odeur et des effets néfastes de la fumée secondaire sur la santé :

« La Société d'habitation du Nunavut peut établir les règles portant sur la consommation de cannabis. Le problème, c'est que lorsqu'on emménage dans un logement où il y a des fumeurs, on ne peut pas se débarrasser de l'odeur. »

– Cambridge Bay

« S'il vous plait, interdisez la consommation de cannabis (et de tabac) dans les habitations à logements multiples et les logements du GN. »

– Iqaluit

Consommation dans les lieux publics

La plupart des discussions portant sur la consommation de cannabis dans un endroit public étaient axées sur la protection de la santé et de la sécurité des Nunavummiuts, en particulier des enfants et des jeunes. La majorité des participants ont convenu que la consommation de cannabis devait être permise dans certains lieux publics, ceci afin de limiter l'exposition des enfants, des jeunes, des personnes âgées et des autres membres du ménage à la fumée secondaire :

« Le tabagisme dans les lieux publics et sur le terrain des écoles pose déjà problème. Quand je reconduis ma fille de six ans à l'école, je remarque que certains enfants sentent la marijuana. Même dans le bâtiment, ou au travail, il y a toujours quelqu'un qui fume. Il y a des signes, mais personne n'y porte attention. Est-ce qu'on va devoir traverser un nuage de cannabis maintenant? »

– Rankin Inlet

« Certaines maisons sont surpeuplées. Il faut décider si on autorise la consommation de cannabis à la maison, et établir des règles claires pour l'encadrer. Les gens doivent pouvoir se réfugier quelque part. »

– Cambridge Bay

« Fumer du cannabis, ce n'est pas comme fumer la cigarette. Ça cause les mêmes problèmes que la cigarette tout en étant une substance intoxicante. Nous sommes d'accord pour interdire la consommation dans tous les lieux que la proposition mentionne, mais nous voulons que la maison fasse également partie de la liste. Fumer la cigarette est encore permis dans certains de ces lieux. Le Nunavut est le seul endroit au pays où le personnel scolaire peut fumer sur le terrain de l'école. Nous devons aussi régler ce problème. »

– Iqaluit

« Une zone fumeurs réservée aux consommateurs de cannabis, comment est-ce possible? On essaie déjà d'obtenir des zones fumeurs éloignées des entrées pour le tabac! »

– Kimmirut

« La consommation de cannabis dans les logements sociaux pose problème pour les personnes sensibles aux odeurs et allergiques à la fumée. Si vous avez une maison, vous pouvez rester dans votre cour, mais ceux qui n'en ont pas doivent partager leur entrée ou leur terrain avec beaucoup d'autres personnes. En automne 2018, on ne pourra plus dire que le cannabis est illégal, alors qui fera respecter les règles? Qui interviendra si les gens fument ou consomment du cannabis dans les lieux où ils ne devraient pas? C'est déjà difficile de faire respecter les lois sur le tabac. »

– Arviat

Établissements licenciés pour le cannabis

Plusieurs participants sont favorables à l'ouverture d'établissements licenciés pour le cannabis (endroits réservés à la consommation du cannabis, aussi appelés cafés ou salons) dans leur localité. Ils sont d'avis que ce type d'établissement offrirait un endroit sécuritaire pour la consommation à l'extérieur du domicile, ce qui réduirait l'exposition des non-fumeurs à la fumée secondaire :

« Je préférerais qu'ils construisent un établissement où fumer du cannabis. Mes cousins, mes proches, presque toute ma famille en fument à la maison... Trop, c'est trop! »

– Arviat

« Des cafés pour fumer du cannabis... J'adore! Ce serait un espace intérieur sécuritaire pour ceux qui en consomment. »

– Iqaluit

« Il faudra également offrir aux consommateurs de cannabis des endroits où fumer en dehors de la maison, pour que tous aient un endroit sûr où aller. »

– Cambridge Bay

Interdiction et rôle des municipalités

Les participants ne s'entendent pas sur le rôle que les municipalités devraient jouer. La grande majorité des intervenants appuient la proposition du GN et souhaitent que les administrations

municipales ne puissent pas interdire complètement le cannabis; ils ont souligné que l'actuelle prohibition de l'alcool ne réduit généralement pas les méfaits associés à sa consommation.

« Les gens abusent de l'alcool même dans les localités où celui-ci est interdit. Même là, l'alcool cause des problèmes. »

– Rankin Inlet

« Qu'arrivera-t-il avec les restrictions dans les localités? On sait que la prohibition ne fonctionne pas. »

– Cambridge Bay

« Les abus d'alcool et de drogues sont plus fréquents dans les localités où ils sont interdits. »

– Kugaaruk

« Nous devons nous pencher sur le problème du cannabis et trouver un moyen de le résoudre. J'aimerais mieux qu'on l'interdise, mais ce n'est pas possible, alors il faut trouver comment mieux le régler. »

– Arctic Bay

« Nous savons que la prohibition ne fonctionne pas ici, mais quelle approche adopter face à une substance qui est à la fois légale et dangereuse? »

– Clyde River

Que la décision de légaliser le cannabis soit prise en dehors de leur localité a toutefois dérangé beaucoup de participants, qui auraient souhaité décider par eux-mêmes s'il s'agissait d'une approche adéquate ou non. Beaucoup d'entre eux ont reconnu l'importance pour les administrations municipales d'avoir un certain pouvoir décisionnel.

« Il me semble qu'on devrait pouvoir lancer une pétition, non? »

– Coral Harbour

« Ce serait bien qu'on puisse voter "non", comme on l'a fait pour l'alcool. J'ai envie de pleurer, parce que je ne veux pas que ce soit légalisé ici. »

– Coral Harbour

« On devrait proposer des suggestions nous-mêmes, pas en recevoir. Comment... Si je m’y oppose, si je soutiens la prohibition, est-ce que je peux passer par la municipalité? Comment est-ce que je peux obtenir le soutien de ma communauté? »

– Arctic Bay

Sécurité au travail

La plupart des participants sont préoccupés par la sécurité au travail. Beaucoup d’entre eux ont souligné qu’après la légalisation, certains pourraient croire qu’il est permis de consommer du cannabis au travail ou de s’y présenter avec les facultés affaiblies :

« Qui vais-je engager si tous les candidats consomment du cannabis? La vie continue après 17 h pour tout le monde, mais c’est aussi important de comprendre qu’on ne peut pas sortir et se couvrir de ridicule en se soulant ou en prenant de la drogue, surtout dans les secteurs [de la santé mentale et de la toxicomanie]. »

– Rankin Inlet

« J’ai oublié de mentionner la sécurité au travail. Les gens pourraient décider de fumer en se rendant au travail puisque le cannabis est légal. »

– Arviat

Conduite avec facultés affaiblies

La conduite avec facultés affaiblies, que ce soit par l’alcool, le cannabis ou une autre drogue, est un crime grave et met en jeu la sécurité de tous les Nunavummiuts. Les participants sont d’avis que la conduite avec facultés affaiblies doit être prise au sérieux et que les lois établies devraient s’appliquer aussi aux véhicules tout-terrain (VTT) et aux motoneiges. Ils ont également fait remarquer que le Nunavut manquait d’effectifs pour gérer la conduite avec facultés affaiblies par les drogues et l’alcool :

« Bien des lois ne sont pas respectées ni appliquées. Beaucoup de personnes conduisent sous l’effet de l’alcool ou des drogues. Souvent, elles se font prendre trop tard, après avoir causé un accident. »

– Cambridge Bay

« Il nous faut des règles strictes sur la conduite avec facultés affaiblies et la consommation au travail. S’il n’est pas possible de mesurer le degré d’altération des facultés, alors on se moque de nous. »

– Iqaluit

Exécution

Quelles que soient les lois établies pour régler le cannabis au Nunavut, les participants ont exprimé des préoccupations par rapport à leur exécution, en particulier en ce qui concerne la capacité à faire respecter les lois fédérales et territoriales proposées.

En automne 2018, on ne pourra plus dire que le cannabis est illégal, alors qui fera respecter les règles? Qui interviendra si les gens fument ou consomment du cannabis dans les lieux où ils ne devraient pas? C'est déjà difficile de faire respecter les lois sur le tabac. »

– Arviat

« Il doit y avoir plus d'effectifs dans chaque localité pour faire respecter les lois et s'occuper de l'alcool, de la drogue, de la santé mentale et des soins de santé. On manque de personnel et les gens sont surmenés. »

– Cambridge Bay

« L'application de la loi par la police est un gros problème. »

– Rankin Inlet

Puissance et disponibilité du cannabis

Certains participants souhaitent que les Nunavummiuts aient accès aux mêmes produits de cannabis que les Canadiens vivant plus au sud. Ils soulignent que si le marché licite n'offre qu'une gamme limitée de produits, le marché noir continuera ses activités :

« Il y aura toujours un marché noir pour les produits qui ne sont pas vendus par le gouvernement ou les magasins. Les gens achèteront ceux qu'ils aiment consommer. »

– Rankin Inlet

Au contraire, certains intervenants souhaitent que le gouvernement impose des restrictions sur la puissance des produits vendus au Nunavut :

« À Clyde, un produit appelé shatter circule. Il a une teneur très élevée en THC et ne contient pas de CBD. On ne devrait vraiment pas le légaliser. »

– Clyde River

« Il vaudrait mieux que la puissance des produits soit faible. »

– Cambridge Bay

« Il vaudrait mieux que chaque localité ait son magasin physique. »

– Rankin Inlet

Vente et distribution

Les participants ont généralement accepté l'idée que le gouvernement participerait à la distribution du cannabis. Beaucoup ont cependant invité le GN à envisager d'autoriser la distribution par le secteur privé pour que la communauté profite des retombées économiques du commerce licite du cannabis. En effet, certains estiment que l'ouverture de magasins locaux constituerait un moyen de créer de l'emploi et de générer des profits dans les localités :

« J'aimerais que la Co-op et Northern vendent du cannabis. Ça aiderait les personnes âgées et réduirait le taux de chômage. »

– Cape Dorset

« Est-ce qu'on pourra en vendre un jour? »

– Iqaluit

« La vente en ligne et par carte de crédit limitera l'accès au cannabis. »

– Igloolik

D'autres participants sont d'avis que les magasins physiques seraient le meilleur moyen d'assurer l'accessibilité aux produits de cannabis licites :

« Il devrait y avoir un magasin dans la localité pour que tous puissent y avoir accès. Le manque d'accès au cannabis est une forme d'oppression. »

– Cambridge Bay

À l'inverse, quelques participants désapprouvent la vente de cannabis par des magasins physiques dans leur localité :

« Je ne pense pas que les magasins devraient en vendre. Je ne veux pas de cannabis dans les magasins. »

– Cape Dorset

Taxation et revenus

Beaucoup de participants se sont exprimés sur l'investissement dans le territoire des revenus générés par la vente de cannabis. En particulier, ils souhaitent vivement que les revenus financent les services en santé mentale, le traitement et la prévention de la toxicomanie ainsi que d'autres programmes.

« Le gouvernement fédéral recevra beaucoup d'argent. Ce serait une bonne idée qu'il en redistribue aux municipalités. Quand vous négocierez, ces deux prochaines années, vous pourriez demander que les municipalités reçoivent l'argent des taxes. [On n'a] aucun programme de toxicomanie, rien du genre. On a dit "non" à l'alcool sans centre de toxicomanie. Arviat en a vraiment besoin. »

– Arviat

« Nous recommandons qu'un pourcentage défini des revenus soit alloué à la recherche, à l'éducation et aux programmes. Peu importe d'où vient l'argent, nous en aurons besoin après la légalisation du cannabis. »

– Iqaluit

« Les revenus devraient servir à financer les services de soutien et de counselling. C'est ce que j'ai en tête. »

– Rankin Inlet

« Si vous pouvez vous servir d'une partie de l'argent [généré par la vente de cannabis] pour financer la prévention de l'alcoolisme, le sevrage et les traitements, alors vous aurez mon soutien. Merci. »

– Iqaluit

« Est-ce qu'on a mis de l'argent de côté pour gérer les contrecoûts? Est-ce qu'on a pensé aux coûts des traitements, du soutien? Est-ce que les personnes qui ont besoin d'aide auront accès à un centre de traitement au Nunavut? »

– Arviat

Maltraitance des personnes âgées

La plupart des personnes âgées et beaucoup d'autres participants ont rapporté des cas de maltraitance; les enfants et petits-enfants extorquent souvent aux personnes âgées l'argent dont ils ont besoin pour acheter du cannabis, de l'alcool et d'autres drogues. Beaucoup d'entre eux ont fait remarquer qu'un taux de chômage élevé entraînait une augmentation des cas de maltraitance :

« Je m'inquiète des conséquences sur la vie sociale et familiale. Chaque localité est différente. À Iqaluit, les occasions de faire de l'argent sont nombreuses, mais pas à Arviat. Les personnes âgées paient pour les habitudes des jeunes générations. »

– Arviat

« J'ai essayé de demander de l'aide [aux agents de la GRC] à quelques reprises quand il y avait de l'agressivité à la maison. Mais ils ne peuvent rien faire... Nous avons besoin de ressources. Nous pourrions reloger les personnes âgées dans un endroit où elles pourraient vivre en paix. »

– Arctic Bay

« Beaucoup de personnes âgées se font maltraiter. Elles sont opprimées par leurs enfants adultes ou petits-enfants toxicomanes. Elles se taisent parce qu'elles vivent dans la crainte. »

– Rankin Inlet

Pauvreté et faim

Les participants associent souvent la pauvreté, la faim et le chômage à la consommation de cannabis. Ils ont noté que les Nunavummiuts privilégient souvent la consommation de cannabis plutôt que la nourriture et qu'ils volent ou maltraitent des membres de leur famille pour obtenir l'argent nécessaire à l'achat de cannabis, en partie parce que cette substance peut créer une dépendance.

« Ici, les emplois sont peu nombreux et les enfants ont faim. Les gens utilisent l'argent qu'ils ont pour acheter du cannabis. Nous devons nous pencher sur le problème du cannabis et trouver un moyen de le résoudre. J'aimerais mieux qu'on l'interdise, mais ce n'est pas possible, alors il faut trouver comment mieux le régler. »

– Arctic Bay

« La légalisation créera des problèmes pour les personnes âgées. Toutes en souffriront, pas seulement celles de Kugaaruk. La maltraitance est un réel problème : elles sont contraintes de donner de l'argent à leurs enfants et à leurs petits-enfants pour financer leur dépendance. »

– Kugaaruk

« Certains jeunes vendent même les effets personnels de leurs parents ou des dessins pour acheter du cannabis. La pauvreté augmentera dans la localité. Plus de gens, des gens pauvres, deviendront dépendants. »

– Arviat

Prix

Le prix du cannabis est plus élevé au Nunavut que dans les autres provinces. D'après Statistique Canada, en 2017, les Nunavummiuts payaient en moyenne 12,61 \$ le gramme, tandis que les Canadiens du Sud le payaient 7,25 \$.² Cependant, cette étude ne prend pas en compte la source du cannabis : même si les Nunavummiuts peuvent commander du cannabis en ligne pour un prix semblable à celui que paient les autres Canadiens, celui vendu sur le marché noir peut coûter entre 30 \$ et 100 \$ le gramme, selon la localité.

Étant donné que bien des Nunavummiuts n'ont pas accès à une carte de crédit ou à internet, il est raisonnable de présumer que bon nombre de consommateurs de cannabis au Nunavut sont forcés de payer les prix exorbitants du marché noir, et qu'ils n'ont probablement pas participé au sondage de Statistique Canada.

C'est dans ce contexte que les participants et les intervenants ont fréquemment demandé qu'après la légalisation, le prix du cannabis au Nunavut se rapproche de celui que paient les autres Canadiens. Beaucoup espèrent qu'une réduction des prix permettra aux familles de dépenser moins en cannabis, ce qui leur laisserait plus d'argent pour les nécessités comme le loyer et la nourriture.

« [...] les cigarettes et l'alcool [...] sont règlementés, et ils ne coutent pas cher dans le Sud; mais dans le Nord, le prix augmente considérablement. Ça sera pareil pour le cannabis. Au début, les cigarettes coutaient 50 cents, et maintenant elles se vendent 20 \$ le paquet. Ça sera d'abord abordable, puis le gouvernement augmentera les prix. Je compatiss avec les jeunes et leurs familles, parce que les prix sont très élevés et que les enfants ont faim. Le gouvernement devrait verser des subventions et donner plus d'argent aux familles. »

– Arctic Bay

« Certaines personnes vendront de la peau de phoque parce qu'un joint coute 30 \$. Le cannabis se vendra-t-il à prix fixe? Je n'ai pas besoin de mentionner la réduction de la pauvreté, vous êtes tous instruits et vous savez ce que ça veut dire. »

– Rankin Inlet

² Statistique Canada, *Comptes nationaux du produit intérieur brut en termes de revenus et de dépenses (CRD)*, n° 1901.

« Voilà ma première question... On parle de légalisation du cannabis. Les prix sont élevés en ce moment. Est-ce qu'ils diminueront après la légalisation? »

– Arctic Bay

« Il faudrait au moins diminuer les prix pour améliorer la situation financière de ceux qui en consomment. C'est de plus en plus facile de s'en procurer. Je ne suis pas d'accord avec la légalisation, mais il faudrait au moins diminuer les prix et le rendre plus abordable. »

– Arctic Bay

« La diminution des prix profitera à beaucoup de familles. »

– Cape Dorset

Possession et consommation à l'extérieur du Nunavut

Quelques participants se sont demandé quelles règles régiraient la possession et la consommation de cannabis lors des déplacements au Canada, en particulier lors des déplacements pour des raisons médicales. Ils voulaient connaître les politiques du GN et des centres d'hébergement en ce qui concerne la possession et la consommation de cannabis chez les personnes prises en charge.

« Comment fonctionne la possession lors des déplacements? »

– Iqaluit

« Est-ce que je peux consommer du cannabis dans un centre d'hébergement, ou encore si je voyage pour des raisons médicales? »

– Rankin Inlet

Publicité et emballage

La plupart des participants sont d'avis qu'on devrait interdire la publicité sur les produits de cannabis, comme on le fait pour le tabac.

Ils ont également mentionné que les emballages ne devraient pas être attrayants aux yeux des enfants. Beaucoup d'entre eux ont clairement indiqué qu'il faudrait distribuer des documents d'information, comme des dépliants ou des brochures, avec chaque achat afin de renseigner les clients sur les risques associés au cannabis et les façons sécuritaires d'en consommer.

« Nous recommandons des emballages sobres, qui fournissent des renseignements sur la puissance du produit et ses effets sur la santé. »

– Iqaluit

« Des étiquettes sur les paquets de cigarettes indiquent ce que le produit contient. Est-ce que ce sera la même chose pour le cannabis? »

– Kimmirut

« Après la légalisation, les gens pourront savoir ce que contient et ne contient pas le cannabis. C'est bon à savoir, parce que beaucoup de membres de la communauté en consomment. »

– Igloolik

Vocabulaire et terminologie

Les participants ont souligné l'importance de la terminologie et du vocabulaire associés au cannabis. Au-delà du besoin d'interpréter et de traduire les services et les documents d'information offerts, les collectivités ont fait remarquer qu'il faudrait trouver de nouveaux termes en inuktitut pour parler de cannabis :

« Les termes "cannabis" et "marijuana" sont très péjoratifs en inuktitut. Il faudrait voir si on ne peut pas trouver un autre terme. »

– Rankin Inlet

Certains participants ont manifesté de l'inquiétude quant aux effets du vocabulaire et de la terminologie sur la façon de voir le cannabis :

« Je pense que parler de cannabis à usage "récréatif" est problématique. On parle de salle récréative... Ça pourrait donner une connotation "séduisante". "Récréatif", ça donne l'impression que c'est socialement acceptable, et ça pourrait en promouvoir la consommation chez les jeunes. Il faudrait trouver un terme pour le distinguer du cannabis "médical", mais différent de "récréatif". On ne sait vraiment pas quelles conséquences la terminologie pourrait avoir sur un usage récréatif. » – Rankin Inlet

Nécessité de tenir plus de rencontres en personne

Plusieurs participants, qu'ils appuient ou non la légalisation, sont reconnaissants d'avoir été consultés sur le sujet et souhaitent que les réunions publiques soient plus fréquentes :

« Merci de votre visite. C'est la première fois que le GN envoie des personnes-ressources dans notre localité. C'est la première fois que je vois quelque chose comme ça. »

– Coral Harbour

« Nous avons entendu toutes sortes d'opinions ce soir. Pourquoi restez-vous si peu de temps, pourquoi devez-vous partir aujourd'hui? J'aurais aimé que vous restiez au moins deux jours. Je comprends qu'il y a beaucoup d'autres localités au Nunavut. Mais c'est une question dont nous devons parler, et sur laquelle il faut en savoir plus. »

– Coral Harbour

« Merci d'être ici... »

– Arctic Bay

« Je remercie les membres du panel de m'avoir prêté attention et d'être venus en personne. »

– Arctic Bay

Réconciliation

Les consultations ont fait ressortir plusieurs éléments liés à la prise de décisions politiques. Ces questions sont étroitement liées aux pertes linguistiques et culturelles qu'ont subies les Inuits du Nunavut en raison des pensionnats ainsi que des politiques et des lois qui ont servi à la colonisation des peuples autochtones en général.

Même si aucune question ne portait directement sur les conséquences du colonialisme sur la législation, il est important de noter et de transmettre les commentaires formulés, puisqu'ils sous-tendent une bonne partie des échanges.

Plusieurs participants ont mentionné leur sentiment d'impuissance quant à la légalisation du cannabis, qu'ils ont comparée aux pratiques antérieures de colonisation :

« [...] il y a 50 ans, nous n'avions pas le droit de parler inuktitut dans les pensionnats, et j'ai le même sentiment d'impuissance [...] J'ai 18 petits-enfants. Je continuerai à me battre pour eux. Beaucoup d'entre nous, de ma génération, sentent que nous ne sommes pas à la hauteur. Je manque à mon devoir envers les nouvelles générations. »

– Arviat

« L'alcool et le tabac ont été introduits dans la culture autochtone par la colonisation. Ça n'existait pas avant. Est-ce que certains voient la légalisation du cannabis comme une forme de colonialisme envers les Inuits? Ce qui fonctionne au Sud ne fonctionne pas au Nord. »

– Cape Dorset

« Vous ne faites que nous informer des décisions prises. Une proposition semble toujours une bonne idée. Mais après un certain temps, certains changements sont faits à notre insu. On vivait dans la nature quand des gens nous ont dit qu'on devait déménager à Arctic Bay, dans des maisons qui couteraient deux dollars de loyer. On avait des attelages de chiens, et on a cru ces gens; on a cru qu'on n'aurait pas à payer cher. Mais le loyer augmentait sans cesse. On ne savait pas que les prix continueraient d'augmenter. »

– Arctic Bay

« En tant que grand-père, je ne peux rien faire. Dès le 1^{er} juillet, il sera permis de posséder et de consommer du cannabis. On ne peut rien faire. Je ne peux rien faire, en tant que grand-père et père [...] Il n'y a pas grand-chose qu'on peut faire, parce que ce sera une loi. Qu'est-ce qu'on peut faire d'autre maintenant? »

– Coral Harbour

« Depuis 40 ans, nous faisons part au gouvernement de nos réflexions, de nos sentiments, de nos attentes, et ce soir ce n'est pas différent. Je trouve tout ça... Je sais que nous sommes tous... Je sais que les décisions ont déjà été prises, et que nous ne pouvons rien y faire. Maintenant, nous devons trouver le meilleur moyen de faire avec. »

– Cape Dorset

Quelques participants ont mentionné le passé des Inuits au Nunavut et se sont demandé pourquoi on légalisait le cannabis alors que le territoire offrait déjà trop peu de soutien, de ressources et de traitements en matière de santé mentale et de toxicomanie :

« On a toujours considéré le Nunavut comme unique : historiquement, il n'a jamais été traité comme le reste du Canada, qu'on pense à la tuberculose ou aux pensionnats. Et pourtant, on nous traite maintenant exactement comme le reste des Canadiens alors que nous n'avons pas autant de ressources qu'eux. »

– Rankin Inlet

« Sur qui pouvons-nous faire pression pour obtenir du gouvernement fédéral qu'il ouvre tout de suite un centre de traitement? Reloger les gens du Nord du Québec à Grise Fiord a été si facile pour eux. Ça a été si facile, alors pourquoi ne peut-on pas faire la même chose pour que le gouvernement fédéral ouvre des centres de traitement au Nunavut? »

– Arctic Bay

D'autres participants se sont demandé pourquoi le gouvernement fédéral n'avait pas envoyé de représentants les rencontrer pour discuter de la légalisation du cannabis :

Pourquoi Hunter Tootoo, notre député, n'est-il pas ici, et pourquoi n'y a-t-il personne du fédéral? Si la légalisation a lieu, quels sont les avantages pour nous? Il y aura toujours des mariages brisés et de la schizophrénie... Les Premières Nations sont traitées aux petits ognons. Nous étions là, tout comme elles... Pourquoi est-ce qu'on ne nous voit pas comme on voit les autres peuples autochtones?

– Coral Harbour

« Pourquoi le gouvernement fédéral n'a-t-il pas soumis la question à un vote avant de prendre une décision? »

– Cambridge Bay

« Si seulement Justin [Trudeau] pouvait entendre nos protestations. Il aurait dû venir à Coral Harbour lui-même au lieu d'envoyer quelqu'un d'autre. »

– Coral Harbour

Pendant la réunion publique, un des participants a fait remarquer que le panel manquait de représentants inuits.

« Je constate que le panel ne compte aucun Inuit, et je me demande comment les principes des IQ et les Inuits sont représentés. »

– Arviat

Un des participants, qui travaille dans le milieu des services correctionnels, a fait remarquer le nombre élevé d'Autochtones incarcérés :

« Vous avez dit que les pénalités seraient plus sévères pour la vente de cannabis aux jeunes. Je travaille dans les services correctionnels, qui visent à "corriger" les erreurs. De nombreux Autochtones sont incarcérés, et — ce sont les renseignements du BVG, qu'on peut trouver en ligne — ils sont déjà surreprésentés dans le système correctionnel. Il

n'existe pas d'évaluations adaptées à la culture. En général, les Autochtones purgent une peine plus longue et n'ont pas accès à suffisamment de ressources ni de programmes. Je m'inquiète pour mon peuple. D'un point de vue culturel, il est injuste que les programmes d'aide aux Autochtones soient déjà insuffisants. Peu importe l'angle sous lequel on aborde la question, le problème persiste. »

– Rankin Inlet

Un des participants a mentionné les séquelles des pensionnats sur la dynamique familiale et a souligné l'importance de faire participer les aînés à la prestation des programmes :

« Les pensionnats nous ont enlevé l'habitude d'être parents. Nous travaillons à réaffirmer notre identité et nos compétences, à redéfinir nos rôles et comment apprendre à devenir une bonne personne, et à respecter nos valeurs et nos traditions. Collaborer avec nos aînés nous a aidés. Nous voulons davantage de programmes parentaux qui nous enseignent comment y arriver. Je collabore avec elle pour voir ce qu'on peut faire, et elle vient parfois enseigner aux participants de notre programme parascolaire à être de bonnes personnes. Ce serait bien que plus de personnes aient accès aux programmes parentaux et en apprennent plus sur le cannabis, l'alcool, le tabac, et l'adoption d'un style de vie sain à la maison. »

– Cambridge Bay

« Ce serait bien que plus de personnes aient accès aux programmes parentaux et en apprennent plus sur le cannabis, l'alcool, le tabac, et l'adoption d'un style de vie sain à la maison. »

– Cambridge Bay

Conclusion

À la lumière des commentaires recueillis lors des consultations, il est clair que la légalisation du cannabis est une question importante qui touche personnellement beaucoup de Nunavummiuts aux quatre coins du territoire. La plupart des participants sont en faveur de la légalisation, qui permettrait de résoudre les problèmes déjà présents au Nunavut. Il est important de noter que les participants se sont souvent fondés sur leurs expériences personnelles.

Dans tous les cas, il est clair que les Nunavummiuts ont particulièrement à cœur le bien-être de leur famille, de leurs amis et des collectivités. À partir de maintenant, alors que le gouvernement fédéral se prépare à légaliser le cannabis dans tout le pays, le GN étudiera soigneusement les commentaires reçus sur les questions complexes liées au cannabis. Nous avons l'intention d'élaborer et de mettre en place un système territorial de contrôle du cannabis afin d'aider à réduire les méfaits en général au Nunavut, pour les Nunavummiuts.

